



Des nouvelles de la RN 19

Jean-Pierre GIRAULT,
Conseiller Régional
Verts, s'est préoccupé de
savoir ce que devenaient
les millions d'euros
votés par la région, pour
la déviation de la RN 19,
en interpellant la Direction
régionale de l'équipement.
Accompagné de **Christian
LARGER**, ils ont voulu,
tous les deux, insister
sur l'urgence d'affecter
ces sommes anciennes
et nouvelles à la sécurité
des Boisséens.

La suite du financement du projet

Fin 2006, la commission des transports à la région, présidée par Jean-Pierre GIRAULT a accepté de voter 7 millions qui, à l'heure actuelle ne sont toujours pas dépensés, car l'État, n'a toujours pas apporté sa part, nécessaire, de 3 millions.

Et plus récemment, le 13 novembre dernier, la commission des transports à la région a voté pour 10,5 millions d'€ supplémentaires. L'État a promis de financer sa part de 4 millions au début 2009. Sur un total de 73 millions d'euros affectés à la déviation, il reste donc 25 millions à dépenser.

Les travaux à venir

Ces nouveaux travaux se feront dans le quartier de la Haie Griselle, et de part et d'autre de la voie du RER.

Pour la sécurité des Boisséens, Jean-Pierre GIRAULT et Christian LARGER ont souligné la dangerosité des lieux, depuis des mois et même des années, à cause des travaux.

Ils ont demandé que des voies piétonnes et des voies cyclistes soient rapidement ouvertes, pour que chacun puisse se déplacer en toute tranquillité.

Ils ont insisté pour la création d'un vrai trottoir sous le pont. Rappelons que c'est le seul passage, à l'exception de la passerelle du Centre Commercial, et du petit trottoir du pont de la rue de Brévannes, entre la Haie Griselle et le reste de Boissy-St-Léger.



Pour tout renseignement complémentaire sur la déviation RN 19, vous pouvez consulter :

<http://www.boissyouvert.net>

Sachant que de nombreux cyclistes qui n'ont plus l'assurance de circuler sans risquer l'accident, ne peuvent plus se servir de leur vélo pour aller à Créteil, ou même à la Haie Griselle, ils ont réclamé que toute voie nouvelle soit construite avec une piste cyclable.

Ils ont plaidé pour les habitants des quartiers du Progrès et du Bois Clary, qui sont obligés de prendre leur voiture, et qui attendent beaucoup trop longtemps pour passer les feux au bas de la rue de Paris. Ils ont demandé que les 17 millions d'€ de la région servent à l'utilisation du rond point allée des FFi et du tunnel créé l'an dernier sous le RER. Ceci permettrait aux voitures en bas de la RN 19, de tourner à droite au feu avant le pont actuel, et faciliterait la fluidité de la circulation, supprimant du même coup le bouchon infernal du matin.

Bilan du financement

Pour chaque phase de travaux, l'État apporte 30% et la Région 70%. Coût total **200 millions** sans compter les suppléments nouveaux mais nécessaires dans le tunnel futur.

50 millions ont été dépensés, dont :

- 8 millions d'étude,
- 10 millions d'acquisitions de terrains privés,
- 32 millions de travaux, dont les 2 ponts du RER, en 2007.

Il reste 25 millions de travaux dont :

- 10, 5 millions en 2008 et
- 14,5 millions en 2009



les Verts de Boissy-St-Léger
vous souhaitent leurs meilleurs vœux
pour l'année **2009**

FINANCEMENTS

Les PPP : jeu de dupe

Soit disant les sauveurs pour les investissements que l'État ne veut plus faire. Les PPP sont les Partenariats Privé Public. L'État confie la réalisation puis l'entretien d'un équipement, pendant 30 ans, à une entreprise privée. Mais il n'y a pas de miracle. L'État paiera quand même, par remboursement annuel, sous forme de loyer, pendant 30 ans l'ensemble des coûts..

Voyons un petit exemple.

Une entreprise, Bouygues ou Colas, décide de faire les travaux. Cette entreprise emprunte à la banque. Or cette dernière, ayant trop joué à la loterie internationale, et aux subprimes américains, n'a pas d'argent non plus. La banque emprunte alors à l'État.

À 4,75% en ce moment. Puis elle prête à la société privée, à 5,5%. Et l'entreprise privée dans sa facture annuelle à l'État, facturera à 6,5% pendant 30 ans.

1^{ère} question. *L'État a-t-il emprunté, directement ? Non. Il n'augmente pas sa dette. Il est en règle avec l'Europe.*

2^e question. *Y a-t-il un pigeon dans cette affaire ? Oui ! Les contribuables, qui paieront plus cher. Sans compter que l'entreprise surfacturera à 10 ou 20% pour risques éventuels, qui n'arriveront certainement jamais, et pour gestion d'un plan sur 30 ans.*

Vous avez compris que Les Verts sont complètement opposés aux PPP. L'argent public doit servir au Public.

TRANSPORTS

La circulation à Boissy St Léger

Depuis 5 ans maintenant le trafic journalier, sur la RN 19 à Boissy-St-Léger, ne dépasse pas 40 000 véhicules par jour, en totalisant les 2 sens de circulation.

La saturation est telle aux heures de pointe, qu'on ne peut pas en passer plus. Le problème se pose en dehors des heures de pointe. C'est à ce moment là que les gens roulent à des vitesses excessives.

Il faudrait donc les ralentir, peut-être par la création de chicanes. Mais il faut également faire passer ces 40 000 personnes qui ont besoin de se déplacer. Une partie de la solution réside bien sûr, dans le développement des transports en commun. Ils doivent être plus nombreux, plus rapides, et tenir compte des horaires des usagers qui doivent les emprunter même très tard (minuit pourrait être l'heure de fin de ce service).

Jean-Pierre GIRAULT, en accord avec l'entreprise SETRA qui gère les

lignes entre Brie-Comte-Robert et Boissy-St-Léger puis Créteil, en a fait la demande au STIF, dont il est l'un des administrateurs.

Ces bus rapides, fréquents appartiennent à la catégorie des Mobiliens. Pour que cette demande aboutisse, il va falloir que les communes traversées, entre Brie-Comte-Robert et Créteil acceptent de faire des travaux pour accélérer la vitesse des bus. Le gros point noir réside dans la traversée de Boissy-St-Léger. Bien entendu, la Région Ile-de-France et le STIF compensent et subventionnent ces travaux.

C'est un nouveau chantier à ouvrir, qui pourrait se réaliser, pour 2010, voire 2009, c'est à dire beaucoup plus rapidement que la déviation de la RN 19.

Je souhaite prendre contact avec les Verts

NOM PRÉNOM

ADRESSE

TÉL. ou email

REMPLIR et RENVOYER à :

LES VERTS 94 BP 86 94003 CRÉTEIL CEDEX

Contact Boissy : JP Girault 06 13 80 53 83

valdemarne.lesverts.fr